



COMMUNE DE FONTENAY-SAINT-PÈRE
ÉTAT-CIVIL

TÉLÉPHONE 01 34 79 11 21
COURRIEL : MAIRIE-ACCUEIL@FONTENAY-ST-PERE.FR

PIÈCES À FOURNIR

par les futurs époux au plus tard 2 mois avant la date du mariage

Futurs époux

❖ **Époux français :**

- Pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...)
- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- Attestation sur l'honneur (à compléter dans le guide des futurs époux)
- Renseignements relatifs sur les futurs époux (à compléter dans le guide des futurs époux)
- Justificatif(s) de domicile de moins de 3 mois aux deux noms (facture edf, gaz, eau, téléphone...)

❖ **Époux étranger :**

- Pièce d'identité (titre de séjour, passeport...)
- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 6 mois traduit en français
- Attestation de célibat
- Certificat de coutume
- Attestation sur l'honneur (à compléter dans le guide des futurs époux)
- Renseignements relatifs sur les futurs époux (à compléter dans le guide des futurs époux)
- Justificatif(s) de domicile de moins de 3 mois aux deux noms (facture edf, gaz, eau, téléphone...)

❖ **Si les futurs époux ne sont pas domiciliés sur la commune :**

- Justificatif de domicile du/des parent(s) habitant la commune
- Copie de la carte d'identité du/des parent(s)

❖ **En cas d'enfant(s) à légitimer par le mariage :**

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois de(s) l'enfant(s)

❖ **Si l'un des futurs époux(se) est veuf(ve) :**

- Copie intégrale de l'acte de décès du conjoint
- Copie intégrale de l'acte de naissance du conjoint décédé portant la mention du décès

❖ **Si l'un des futurs époux(se) est divorcé(e) :**

- Copie intégrale de l'acte de mariage du conjoint divorcé portant la mention du divorce
- Copie intégrale de l'acte de naissance du conjoint divorcé portant la mention du divorce

❖ **Si un contrat de mariage a été établi :**

- Attestation du notaire

Témoins (de 1 à 2 témoins majeurs par époux)

- Copie de la carte d'identité de chaque témoin
- Déclaration à compléter dans le guide des futurs époux